



EDMOND
DE ROTHSCHILD

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.
PUBLICATION DU 30 AVRIL 2019

PUBLICATION DU PILIER 3

CIRCULAIRE FINMA 2016/01





SOMMAIRE

	Page
1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	3
1.1. Principes de publication financière	3
1.2. Périmètre de consolidation	3
2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉS	4
2.1. Chiffres - clés	5
2.2. Structure du capital	6
2.3. Actifs pondérés par le risque	7
3. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	8
3.1. Approche de la Banque en matière de gestion des risques	8
3.2. Risque de crédit	10
3.3. Risque de marché	23
3.4. Risque de liquidité	28
3.5. Risque opérationnel	30
4. ANNEXES	32
4.1. Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires	32
4.2. Information relative au ratio de levier	38
4.3. Principales caractéristiques des instruments de fonds propres	40
4.4. Tableau de correspondance	43



1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

1.1. PRINCIPES DE PUBLICATION FINANCIÈRE

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« groupe Edmond de Rothschild Suisse » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du pilier 3 de l'Accord de Bâle III et aux prescriptions d'exécution techniques de la circulaire 2016/1 « Publication – banques » de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de bouclage du semestre respectivement quatre mois après la date de bouclage annuel, conformément à la réglementation suisse (Circ.-FINMA 16/1 cm40). Il est disponible sur le site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2018 du groupe Edmond de Rothschild Suisse. La gouvernance d'entreprise est décrite sous le rapport annuel de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève sous le chapitre – Gouvernement d'entreprise – page 10 à page 32, disponible sur le site (www.edmond-de-rothschild.ch).

1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La Maison-mère du groupe Edmond de Rothschild Suisse est Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du groupe Edmond de Rothschild Suisse dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2018 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en pages 69 à 72, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Changements apportés au périmètre de consolidation

Sociétés entrées dans le périmètre durant l'exercice :

- ▶ Acquisition par EdR Suisse de Cording Real Estate Group Limited et de ses filiales
- ▶ Amethis Maghreb S.à r.l., Leudelange
- ▶ Smart Estate Management 1 S.à r.l., Luxembourg
- ▶ EdR Private Equity Partners S.A., SICAV-RAIF, Luxembourg – compartiment 2018
- ▶ Pearl GP S.à r.l., Luxembourg
- ▶ Real Estate Robin S.à r.l., Leudelange

Sociétés sorties du périmètre durant l'exercice :

- ▶ A.C.H. Investment Advisors S.A. Luxembourg
- ▶ Les Conseillers du Léman Associés S.A., Genève
- ▶ Priadvisory Holding S.A., Genève
- ▶ Teka Management II Ltd, Cayman Islands



- ▶ Teka Management II S.à r.l., Luxembourg

Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le groupe Edmond de Rothschild Suisse sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Elles décrites dans le rapport annuel 2018 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 71. Leur valeur au bilan s'élève à CHF 0,8 million.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont mises en déduction des fonds propres ou pondérées en fonction du risque.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe Edmond de Rothschild Suisse.

2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS ET LIQUIDITÉ

Les exigences réglementaires de la FINMA par rapport au ratio de fonds propres se basent sur l'Accord de Bâle III et sont décrites dans l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR, art. 41).

Dans ce contexte, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables. Le Groupe Edmond de Rothschild Suisse se trouve en catégorie 3, ce qui se traduit par un objectif de fonds propres de 12%.

A la fin de décembre 2018, le ratio de fonds propres global du Groupe Edmond de Rothschild Suisse s'élève à 25,6%. Ce ratio remplit largement ces exigences légales et permet de disposer d'un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.

Le ratio de levier 3 s'élève à 6,3% au 31 décembre 2018 (voir tableaux détaillés en annexe dans le chapitre 7 tableau 24). Le ratio de levier est en dessus de l'exigence réglementaire de 3% qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'exigence réglementaire pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) est de 90% en 2018. Le LCR moyen au 31 décembre 2018 (dernier trimestre) du Groupe Edmond de Rothschild Suisse est de 164%, largement au-dessus de l'exigence réglementaire.

**2.1. TABLEAU 1 - CHIFFRES-CLÉS EN MILLIERS DE CHF (KM1) ¹**

	31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	993'243	1'103'252
Fonds propres de base (T1)	993'243	1'103'252
Fonds propres totaux	993'243	1'103'252
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	3'875'939	3'965'135
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	310'075	317'210
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1	25,6%	27,8%
Ratio de fonds propres de base	25,6%	27,8%
Ratio de fonds propres globaux	25,6%	27,8%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	1,875%	1,25%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	1,875%	1,25%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	19,6%	21,8%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR)	0,03%	0,02%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,8%	7,8%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,03%	12,02%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global	15'798'425	16'434'114
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,3%	6,7%
Ratio de liquidités (LCR)		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	7'183'015	7'709'936
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	4'383'896	4'615'045
Ratio de liquidités, LCR	164%	167%

¹ Pour le chapitre Ratio de liquidités (LCR), les chiffres correspondent à la moyenne du dernier trimestre de la date de référence.



2.2. STRUCTURE DU CAPITAL

Les fonds propres réglementaires du Groupe Edmond de Rothschild Suisse se composent exclusivement de fonds propres de base durs (Common Equity Tier 1 - CET1). Ils sont basés sur les comptes de Groupe établis conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) du 27 mars 2014 (circ.-FINMA 15/1).

Les fonds propres de base durs comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et la part aux fonds propres des actionnaires minoritaires. Les fonds propres de base durs sont réduits des ajustements réglementaires, tels que le goodwill et les écarts entre les pertes attendues réglementaires et les corrections de valeur. Le Groupe n'a pas émis d'instrument de capital pouvant être pris en compte au titre de fonds propres de base supplémentaires (Additional Tier 1 - AT1), en particulier un capital autorisé, un capital conditionnel; des émissions de bons de jouissance et aucun emprunt convertible ou à option portant sur des actions Edmond de Rothschild (Suisse) n'est en circulation.

Tableau 2 - Composition des fonds propres pouvant être pris en compte au 31 décembre 2018 en milliers de CHF ¹

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf 2.
		31.12.2018	31.12.2017	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	45'000	45'000	c
2	Réserves issues des bénéficiaires y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéficiaire (perte)	1'171'479	1'187'913	
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	(194'109)	(58'370)	
5	Intérêts minoritaires	47'126	44'108	d
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'069'496	1'218'651	
	Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs			
7	Ajustements requis par une évaluation prudente	-	(8'500)	
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	(42'171)	(45'121)	a
9	Autres valeurs immatérielles (net des impôts latents comptabilisés), sans les droits de gestion hypothécaire (MSR)	(202)	(350)	b
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	-	(22'626)	
6b	Autres déductions	(33'880)	(38'802)	
27	Déductions concernant l'AT1, reportées sur l'AT1			
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	(76'253)	(115'399)	
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	993'243	1'103'252	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements			
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1			
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)			
	autre Fonds propres de base supplémentaires AT1/high trigger			
	autre Fonds propres de base supplémentaires AT1/low trigger			
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	993'243	1'103'252	
Fonds propres complémentaires (T2)				
46	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles			
51	= Fonds propres complémentaires avant ajustements			
57	= Somme des ajustements relatifs au T2			
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)			
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	993'243	1'103'252	
60	Somme des positions pondérées par le risque	3'875'939	3'965'135	

¹ La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas représentée car le Groupe n'applique pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises. Le tableau complet est présenté en annexe (chapitre 4 tableau 22).

² Références reprises sous la présentation en annexe (chapitre 4 tableau 21)



2.3. ACTIFS PONDÉRÉS PAR LE RISQUE

 Tableau 3 -aperçu des positions pondérées par le risque (Table 4, OV1) en milliers de CHF ¹

	a	b	c		
	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Fonds propres minimaux	RWA variation	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	en %	
1	Risque de crédit (sans les CCR - risque de crédit de contrepartie) (4)	2'280'231	2'373'471	182'418	(3,9)
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	2'114'331	2'115'328	169'146	(0,0)
3	Dont déterminé par l'approche IRB				
	Dont actifs sans contrepartie	165'900	258'143	13'272	(35,7)
4	Risque de crédit de contrepartie	95'745	104'585	7'660	(8,5)
5	Dont déterminé par l'approche standard (AS- CCR)	95'745	104'585	7'660	(8,5)
6	Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)				
7	Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché				
8	Investissements dans des placements gérés collectivement - approche look-through				
9	Investissements dans des placements gérés collectivement - approche mandate-based				
	Investissements dans des placements gérés collectivement - approche fall-back				
	Risque de règlement				
	Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque				
	Dont soumis à l'approche ratings-based approach (RBA)				
	Dont soumises à l'approche supervisory formula approach (SFA)				
	Dont soumis à l'approche standard ou à l'approche simplified supervisory formula approach (SSFA)				
	Risque de marché	438'793	434'922	35'103	0,9
	Dont déterminé selon l'approche standard	438'793	434'922	35'103	0,9
	Dont déterminé par l'approche des modèles (IMM)				
	Risque opérationnel	1'056'270	1'045'609	84'502	1,0
	Dont déterminé par l'approche de l'indicateur de base				
	Dont déterminé par l'approche standard	1'056'270	1'045'609	84'502	1,0
	Dont déterminé par l'approche spécifique à l'établissement (AMA)				
23	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	4'900	6'548	392	(25,2)
	Ajustements pour le « plancher » (floor)				
	Total (1+4+7+8+9+10+11+12+16+19+23+24)	3'875'939	3'965'135	310'075	(2,2)

¹ Dans la rubrique risque de crédit, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour mettre en évidence les actifs sans contrepartie comprenant principalement des immeubles et autres immobilisations corporelles. La ligne 5 comprend les opérations de dérivés actuellement encore traitées selon l'approche de la valeur de marché.



3 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

3.1. APPROCHE DE LA BANQUE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES (TABLE 3 OVA)

Le Conseil d'administration (« Conseil ») d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« EdR Suisse » ou la « Banque ») est l'organe exerçant la haute direction, la surveillance et le contrôle du Groupe Edmond de Rothschild (Suisse) (« Groupe EdR Suisse »). Le Conseil s'assure que les risques significatifs auxquels s'exposent la Banque et le Groupe EdR Suisse sont identifiés, limités et surveillés. Pour ce faire, le Conseil adopte au moins une fois par année, sur proposition du Comité exécutif, la tolérance au risque inhérent et résiduel du Groupe EdR Suisse et EdR Suisse et plus particulièrement le caractère stratégique des activités, le caractère important ou non des catégories de risques et les tolérances y relatives. La tolérance au risque se rapporte aux risques que le Groupe EdR Suisse et EdR Suisse sont prêts à prendre. Les tolérances concernant les activités non stratégiques ou ne générant pas de risques importants sont de la responsabilité du Comité Exécutif. Dans le cas où l'exposition est supérieure à la tolérance au risque, des projets et des plans d'actions destinés à réduire les risques supportés sont mis en place.

Le Conseil est assisté par son Comité d'audit et des risques qui contrôle et supervise le profil de risques du Groupe EdR Suisse ainsi que la mise en place de la Politique approuvée par le Conseil.

Le Conseil et son Comité d'audit et des risques s'appuient sur le Comité exécutif, les fonctions Risques et Juridique & Conformité et sur l'organisation de la surveillance déjà exercée au niveau des entités constitutives du Groupe EdR Suisse. Le Conseil adresse aux entités du Groupe EdR Suisse, sans porter atteinte à leur indépendance juridique et dans le respect des lois qui les régissent, les directives et recommandations nécessaires au bon fonctionnement du Groupe EdR Suisse, à l'harmonisation et à la rationalisation de ses activités et de son organisation, à la sauvegarde de sa réputation, de ses marques, de son image et de son nom, et, de manière plus générale, au développement d'une dynamique et d'un esprit de Groupe. Ainsi, le Conseil prend toute décision utile concernant notamment la définition des objectifs et modalités d'application de la Politique générale du Groupe EdR Suisse. En outre, il assure le suivi des relations entre le Groupe EdR Suisse et les autorités compétentes de surveillance bancaire dans le cadre de la supervision consolidée du Groupe EdR Suisse.

EdR Suisse se doit, de manière régulière et formelle, de contrôler et de s'assurer du bon fonctionnement des systèmes mis en place au sein des entités constitutives du Groupe EdR Suisse, notamment au travers de la revue des rapports qui lui sont remontés.

Principes généraux en matière de gestion des risques

Le Groupe EdR Suisse – dans la droite ligne de la tradition et de la perspective de long terme qui fait sa force – est très sensible à la notion de responsabilité et au devoir de prévention qu'une telle idée implique. C'est la raison pour laquelle les différentes entités du Groupe EdR Suisse considèrent la maîtrise des risques comme une préoccupation quotidienne et de premier plan, et prennent, par conséquent, des mesures appropriées.

La notion de « gestion des risques » au sein du Groupe EdR Suisse est entendue comme l'identification, la mesure, l'évaluation et la gestion des risques auxquels sont exposées les diverses activités et entités. Dans cette perspective, les entités du Groupe EdR Suisse et leurs employés, à quelque niveau hiérarchique que ce soit, doivent exercer leurs activités dans le respect de principes fondamentaux.

En effet, il s'agit, en premier lieu, de se conformer strictement à l'ensemble des exigences légales, réglementaires et statutaires, internes, professionnelles et déontologiques qui sont applicables. Par conséquent, la Politique des risques du Groupe EdR Suisse vise à encadrer de manière très stricte le développement des diverses activités – notamment les opérations de marché et de crédit – en adéquation avec le niveau de tolérance aux risques du Groupe EdR Suisse, tels que validé par le Conseil. En outre, le Groupe EdR Suisse veille soigneusement à favoriser une structure financière liquide et dotée d'emplois offrant une cessibilité. Il maintient également une vigilance accrue et circonstanciée sur les questions opérationnelles



relatives à son activité de gestion de patrimoine et d'asset management, dans le plus grand respect de ses clients, de ses employés, des règles et des législations.

Le dispositif de la gestion des risques s'articule comme suit :

- Le Conseil d'administration de EdR Suisse décide des éléments constitutifs de la gestion des risques et de la tolérance au risque du Groupe EdR Suisse en tenant compte des principes généraux et des recommandations faites par Edmond de Rothschild Holding S.A. (ci-après « la Holding ») pour l'ensemble du Groupe EdR. Le Conseil revoit chaque année le "concept-cadre" de gestion des risques qui intègre la Politique des risques, (notamment la tolérance au risque (« Risk Appetite ») et les pertes potentielles pouvant résulter de risques importants) et approuve les limites de la Banque et du Groupe EdR Suisse ;
- Le Comité d'audit et des risques de EdR Suisse surveille et évalue le fonctionnement de la gestion des risques. Il exerce un contrôle périodique sur les risques par l'examen des états préparés à intervalles réguliers ou à la demande par les fonctions Risques et Juridique & Conformité ;
- Le Comité exécutif est responsable de la mise en place de procédures destinées à l'identification, l'évaluation, l'analyse et le contrôle de l'ensemble des risques pris par EdR Suisse et le Groupe EdR Suisse. Il veille, avec l'assistance du Comité des risques, d'une part, à l'application de la Politique des risques arrêtée par le Conseil d'administration et, d'autre part, à ce que toutes les informations importantes sur la situation de risques de EdR Suisse / Groupe EdR Suisse soient collectées, traitées et notifiées à son organe de haute direction et de surveillance ;
- Les Responsables des métiers, des fonctions et des départements des entités constitutives du Groupe EdR Suisse ont la charge d'anticiper, prévenir et de gérer les principaux événements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs inhérents à leurs activités et aux processus opérationnels qui les sous-tendent. Ils sont notamment responsables d'instaurer une culture de risque appropriée et de mettre en place les contrôles de 1^{er} niveau adéquat dans leurs activités ;
- Le Chief Risk Officer et les Responsables des Départements « Risques & Contrôles » et « Crédit » assurent la transposition des principes et des méthodes de gestion des risques dans les processus décisionnels et opérationnels. Ils contrôlent l'exposition aux risques et surveillent le respect des limites y relatives. Ils font rapport sur la situation de risques de EdR Suisse / Groupe EdR Suisse. La fonction Risques est exercée auprès des différentes entités du Groupe EdR Suisse et rend compte régulièrement de ses activités au Chief Risk Officer et aux Responsables des Départements « Risques & Contrôles » et « Crédit » de EdR Suisse, maison mère du Groupe EdR Suisse. Le Chief Risk Officer du Groupe EdR Suisse est nommé et révoqué par le Conseil sur préavis du Comité de nomination. Il est membre du Comité exécutif ;
- EdR Suisse et ses filiales sont un Groupe de Edmond de Rothschild Holding S.A. qui est la holding faîtière du Groupe Edmond de Rothschild. À ce titre, la Holding est soumise à la surveillance de la FINMA sur une base consolidée. Afin de satisfaire aux exigences de l'autorité de surveillance en matière de gestion et contrôle des risques du Groupe EdR, une fonction Risques a été constituée regroupant l'ensemble des responsables risques des entités du Groupe EdR et reportant au Group Chief Risk Officer et une fonction Juridique & Conformité regroupant l'ensemble des responsables juridique et de conformité des entités du groupe Edmond de Rothschild et reportant au Group Chief Risk Officer. Une charte de fonctionnement pour chacune des fonctions a été établie fixant certains principes directeurs, dont notamment la mission, les tâches et responsabilités, l'organisation ainsi que le processus de reporting régulier et ad hoc. Des échanges et une collaboration importante entre tous les acteurs de ces fonctions animent celles-ci.

De fait, le dispositif de surveillance et l'organisation de contrôle mis en place dans l'ensemble du Groupe EdR Suisse bénéficient de ressources importantes tant du point de vue humain que technique et sont constamment adaptés à l'évolution réglementaire et à l'exigence des activités du Groupe EdR Suisse.



3.2. RISQUE DE CRÉDIT : INFORMATIONS GÉNÉRALES (TABLE 8 CRA)

POSITIONNEMENT DES CRÉDITS

CLIENTÈLE PRIVÉE

La Banque a pour objectif principal des activités de banque privée, de gestion de patrimoine et de banque dépositaire complétées par des activités définies stratégiquement comme annexes, telles que notamment le crédit, pour lequel la Banque offre à sa clientèle une gamme de prestations en matière de crédit collatéré.

Le crédit collatéré a pour vocation d'être un service financier visant à développer la relation globale avec la clientèle par le biais d'accroissement d'actifs financiers dans le cadre d'une stratégie de développement durable de la relation commerciale.

Le client doit sauf exception disposer d'actifs financiers déposés en les livres de la Banque et en lien avec les activités de banque privée.

Le client et les opérations faisant l'objet de demandes de financement doivent satisfaire aux exigences en matière légale et de conformité. Ces aspects constituent un préalable à toute entrée en matière pour une demande de crédit.

CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

La Banque exerce avec une clientèle institutionnelle d'une part, une activité de « Risk Management Advisory » (RMA) et d'autre part, une activité de contrepartie de l'activité pour l'« Overlay Management » (COM) gérée par Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.. La Banque exerce également avec des Organes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières des activités de gestionnaire de fonds, banque dépositaire et de prestation d'administration centrale et de services de société de gestion (Institutional and Fund Services).

CLIENTÈLE COMMERCIALE

La Banque n'a pas pour objectif principal d'entretenir des relations d'affaires avec des sociétés commerciales. Toutefois, en lien avec notre clientèle privée, la Banque peut être amenée à travailler avec ce type de client pour des prestations comparables à celles de la Banque privée.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Toute opération comportant un risque, effectuée pour compte propre de la Banque ou pour compte de tiers, doit préalablement à son exécution s'inscrire dans les limites de crédit autorisées et être conforme à la Politique d'affaires de la Banque et aux lois et réglementations existantes.

La protection des actifs de la Banque et leur utilisation dans un but professionnel légitime constitue un aspect déterminant dans les décisions d'octroi, de suivi et de recouvrement des crédits et des engagements.

Par délégation du Conseil, le Comité exécutif de EdR Suisse s'assure de la bonne application de la Politique de crédit.

La Banque dispose :

- d'une organisation interne capable d'identifier, de mesurer, de prévenir et de gérer les risques de crédit en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur dans le pays d'octroi du crédit/de comptabilisation de l'engagement ;
- d'un système de reporting capable d'informer en tout temps sur le degré d'exposition de la Banque aux risques tels que définis dans la Politique de crédit ;
- d'un dispositif précis de délégation de compétences décroissant en fonction des volumes et des niveaux de risques.



Le dispositif de contrôle repose sur les composantes suivantes :

- une responsabilité première des métiers lors de la demande, de l'octroi et du suivi des crédits ;
- une méthodologie rigoureuse d'évaluation et de mesure des risques ;
- une application stricte des exigences légales locales et internationales en vigueur en matière de répartition des risques et d'exigence de fonds propres (ex : accords de Bâle) ;
- des règlements, des directives et des procédures précises ;
- des limites de compétence bien définies ;
- des processus décisionnels structurés ;
- des systèmes de gestion, de contrôle des risques et de reporting.

Principes généraux d'octroi et de surveillance des crédits & engagements

Les dispositions suivantes règlent l'octroi des crédits à la clientèle.

L'octroi de crédits et la prise d'engagements sont, en premier lieu, fonction de l'honorabilité et de la solvabilité du/des débiteurs(s) et/ou du/des garant(s). Pour les clients institutionnels et commerciaux, cet aspect sera évalué sur la base d'états financiers récents et de l'honorabilité de leur Beneficial Owner.

Toute décision est prise sur base d'un dossier donnant tous les renseignements sur le débiteur, les garanties offertes, l'ensemble de ses engagements envers la Banque et le but de l'opération. De plus, ces crédits doivent être conformes aux critères bancaires usuels, notamment la répartition des risques, la sécurité et la rentabilité des fonds prêtés ou engagés.

Sauf exception, dans un cadre défini et décidé sur la base de délégations restreintes, les crédits ou engagements octroyés / acceptés par la Banque sont garantis par des sûretés éligibles, à savoir un actif auquel la Banque attribue une valeur d'emprunt selon ses normes.

Le taux d'intérêt applicable est le taux de référence en vigueur augmenté d'une marge permettant de rémunérer de manière adéquate les risques, notamment les risques de crédit et de liquidité ainsi que les fonds propres sous-jacents nécessaires.

Activités crédits

Les activités de crédit de la Banque pour le compte de sa clientèle, sont en ligne avec la tolérance fixée par le Conseil et avec son métier de gestion de patrimoine. Elles concernent essentiellement des opérations de financement à court et moyen terme, d'engagements conditionnels ou autres engagements sur instruments à terme et/ou dérivés. Par ailleurs, la Banque consent des prêts hypothécaires à ses clients pour autant qu'ils disposent parallèlement d'avoirs déposés en gestion auprès d'elle.


 Tableau 4 – Exposition du risque crédit par zone géographique au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB)
 en milliers de CHF

	Suisse 1	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Caraïbes	Asie	Afrique	Total
Bilan / Créances:									
Liquidités	2'280'638	-	234	-	4'830'187	-	1	-	7'111'060
Créances sur les banques	629'658	6'652	92'582	85	910'024	-	16'716	458	1'656'174
Créances sur la clientèle	204'033	82'423	187'378	33'426	1'687'175	304'624	189'002	95'536	2'783'597
Créances hypothécaires	165'882	3'944	-	-	655'733	5'860	12'734	40'118	884'271
Opérations de négoce	-	-	-	-	11'585	17	-	-	11'602
Immobilisations financières	56'543	16'043	231'081	74'666	616'888	16'843	23'588	19'842	1'055'494
Comptes de régularisation	55'269	129	1'939	1'447	98'322	247	1'735	335	159'423
Participations	565	-	-	-	3'594	2	-	-	4'161
Autres actifs	18'017	-	229	11	43'064	-	32	634	61'987
Total	3'410'604	109'191	513'443	109'635	8'856'573	327'593	243'808	156'923	13'727'770
Hors Bilan									
Engagements conditionnels	11'434	1'312	5'122	9'231	89'143	20'055	12'114	31'085	179'496
Engagements irrévocables	4'541	-	156	108	80'814	93	-	586	86'298
Engagement de libérer Versements supplémentaires	42'100	1'975	4'980	68	131'418	33'367	39'989	1'357	255'254
Total	58'075	3'287	10'258	9'407	301'375	53'515	52'103	33'028	521'048
Total de la période de référence	3'468'679	112'478	523'701	119'042	9'157'948	381'108	295'911	189'951	14'248'818

¹yc Liechtenstein



Tableau 5 - Segmentation du risque crédit au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	Segmentation du risque crédit - branches							
	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	7'111'060							7'111'060
Créances sur les banques	-	2'319	1'652'312	1'387	21	-	135	1'656'174
Créances sur la clientèle	29'071	9'227	169'895	1'371'357	1'204'047	-	-	2'783'597
Créances hypothécaires	1'619	180	6'571	99'356	776'545	-	-	884'271
Opérations de négoce	-	-	-	-	-	11'602	-	11'602
Immobilisations financières	363'260	89'863	158'274	302'464	-	141'633	-	1'055'494
Comptes de régularisation	5'188	711	16'118	44'382	3'088	-	89'936	159'423
Participations	-	-	-	-	-	4'161	-	4'161
Autres actifs	8'604	691	18'358	7'646	739	-	25'949	61'987
Total	7'518'802	102'991	2'021'528	1'826'592	1'984'440	157'396	116'020	13'727'769
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	4'357	113	6'827	68'503	98'183	-	1'513	179'496
Engagements irrévocables	-	-	4'418	80'883	997	-	-	86'298
Engagement de libérer Versements supplémentaires	1'528	191	5'366	169'219	78'950	-	-	255'254
Total	5'885	304	16'611	318'605	178'130	-	1'513	521'048
Total de la période de référence	7'524'687	103'295	2'038'139	2'145'197	2'162'570	157'396	117'533	14'248'817

Le Groupe distingue sept segments risque qui dépendent du type de contrepartie, du type d'activité principal du client.

Les expositions aux contreparties bancaires représentent 67,7% de l'exposition totale au 31 décembre 2018, en grande partie sous forme de liquidités auprès de la Banque Nationale Suisse et la Banque Centrale du Luxembourg. Le reste des expositions est principalement octroyée à des entreprises et des particuliers (Retail) sous forme de financements hypothécaires ou de crédits lombards.



Tableau 6 – Répartition des expositions par échéances résiduelles au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	à vue	Démon- çables	Echu				Total 31.12.2018	Total 31.12.2017
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Bilan / Créances:								
Liquidités	7'111'060						7'111'060	7'284'055
Créances sur les banques	1'112'569	-	504'899	38'706	-	-	1'656'174	1'898'484
Créances sur la clientèle	11'862	1'247'060	647'756	657'244	217'421	2'254	2'783'597	3'666'659
Créances hypothécaires	1'367	91'863	53'780	95'202	395'670	246'389	884'271	-
Opérations de négoce	11'602						11'602	10'794
Immobilisations financières	141'740	-	176'637	288'659	403'039	45'419	1'055'494	1'106'668
Comptes de régularisation	132'762	74	19'609	6'978	-	-	159'423	190'081
Participations	4'161	-	-	-	-	-	4'161	51'972
Autres actifs	60'907	-	1'070	10	-	-	61'987	48'933
Total	8'588'030	1'338'997	1'403'751	1'086'799	1'016'130	294'062	13'727'769	14'257'645
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	-	61'460	587	47'676	44'070	25'703	179'496	208'419
Engagements irrévocables	50	-	420	77'359	4'106	4'363	86'298	62'066
Engagement de libérer Versements supplémentaires	-	250'906	-	4'348	-	-	255'254	68'901
Total	50	312'366	1'007	129'383	48'176	30'066	521'048	339'386
Total de la période de référence	8'588'080	1'651'363	1'404'758	1'216'182	1'064'306	324'128	14'248'817	15'417'385

Les expositions du Groupe qui n'ont pas d'échéance s'élève à 66,4% du total. Il comprend notamment les liquidités auprès de la Banque Nationale Suisse, de la Banque Centrale du Luxembourg et d'une partie des limites de crédit. Les créances hypothécaires sont des prêts à taux fixe, ils ont des échéances pour le renouvellement des conditions du taux d'intérêt. Ces prêts seront en grande partie reconduits à la date d'échéance de taux sur la base de nouvelles conditions de taux.

Tableau 7 – Risque de crédit : qualité de crédit des actifs au 31 décembre 2018 (Table 9 CR1) en milliers de CHF

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ amortissements	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	22'963	6'268'333	7'882	6'283'414
2	Titres de dette		914'183		914'183
3	Expositions hors bilan		611'267		611'267
4	TOTAL Période de référence	22'963	7'793'783	7'882	7'808'864
	TOTAL Période précédant	22'980	7'747'578	8'857	7'761'701

Les corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés.



Tableau 8 – Risque de crédit : changement dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut au 31 décembre 2018 (Table 10 CR2) en milliers de CHF

		a
1	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2017	22'980
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	958
3	Positions retirées du statut « en défaut »	(1'631)
4	Montants amortis	689
5	Autres changements (+/-)	(33)
6	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2018	22'963

Le montant brut des créances compromises provient de plusieurs dossiers présentant des intérêts et/ou des amortissements impayés depuis plus de 90 jours.

Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque (Table 12 CRC)

La Banque cherche à obtenir une couverture adéquate par des sûretés. Les types de sûretés reconnus sont définis. Ils incluent :

- les gages mobiliers (principalement les liquidités, les dossiers titres, les délégations de contrat d'assurance-vie) ;
- les gages immobiliers (des titres hypothécaires sur des objets immobiliers principalement résidentiels) ;
- les garanties (principalement des cautionnements et garanties bancaires).

Pour les sûretés reconnues par la Banque, l'évaluation se base sur le principe de valeur de marché, à une fréquence adaptée au type de sûreté. L'évaluation des gages mobiliers et immobiliers ainsi que des délégations de contrat d'assurance vie est détaillée ci-après :

- L'évaluation des portefeuilles de titres et d'autres valeurs mobilières portés en garantie de crédits lombards est quotidienne. Les taux d'avance sont définis en fonction de la nature (actions, titre de créance, part de fonds, placement fiduciaire, métaux précieux, produit structuré), du pays de domicile et de la liquidité du titre, du risque de défaut de la contrepartie et de la durée résiduelle pour les titres de créance, ainsi que de la diversification et du risque de change du portefeuille ;
- L'évaluation des objets immobiliers portés en garantie est assurée par des moyens appropriés à la nature des objets : des modèles sont utilisés pour les villas et appartements de type standard situés en Suisse et une expertise externe pour les objets particuliers, tels qu'immeubles résidentiels de luxe ou situés à l'étranger ainsi qu'objets de rendement. La fréquence de réévaluation dépend du type d'objet, des réglementations locales en vigueur, de même que les taux d'avance standard pour les créances couvertes par ces sûretés.



Tableau 9 – Risque de crédit : atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	couverts par des sûretés financiers reconnues ou REPOS	couverts par des garanties et des dérivés de crédit	caution de base couvert	Autres	Non couverts	Total
Bilan / Créances:						
Liquidités	-	-	-	-	7'111'060	7'111'060
Créances sur les banques	426'405	-	-	-	1'229'769	1'656'174
Créances sur la clientèle	2'093'206	24'852	19'163	187'566	458'810	2'783'597
Créances hypothécaires	183'655	-	680'806	3'076	16'734	884'271
Opérations de négoce	-	-	-	-	11'602	11'602
Immobilisations financières	-	-	-	-	1'055'494	1'055'494
Comptes de régularisation	4'851	-	301	281	153'990	159'423
Participations	-	-	-	-	4'161	4'161
Autres actifs	-	-	-	-	61'987	61'987
Total	2'708'117	24'852	700'270	190'923	10'103'607	13'727'769
Hors Bilan						
Engagements conditionnels	138'824	-	34	19	40'619	179'496
Engagements irrévocables	1'757	-	-	439	84'102	86'298
Engagement de libérer Versements supplémentaires	128'168	-	-	69	127'017	255'254
Total	268'749	-	34	527	251'738	521'048
Total de la période de référence	2'976'866	24'852	700'304	191'450	10'355'345	14'248'817

Tableau 10 – Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque au 31 décembre 2018 (Table 13 CR3) en milliers de CHF

	a	b	c	d	e
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières	Positions couvertes par des garanties financières : montant effectivement couvert
Prêts (sans les titres de	1'489'591	3'864'881	3'576'973	24'852	24'852
Titres de dette	914'183	-	-	-	-
Opérations hors bilan	325'437	285'830	274'761	-	-
TOTAL Période de référence	2'729'211	4'150'711	3'851'734	24'852	24'852
Dont en défaut	8'249	14'714	-	-	-
TOTAL Période précédente	2'651'048	5'110'653	4'646'881	62'864	62'864



Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard (Table 14 CRD)

La FINMA définit les pondérations risque à appliquer aux expositions traitées selon l'approche standard internationale par type de contrepartie (OFR, annexe 2). Dans ce contexte, elle autorise l'utilisation de notations externes à condition que (OFR, art. 64) :

- les notations soient réalisées par une agence de notation reconnue par la FINMA ;
- les notations externes soient appliquées de manière cohérente par la Banque selon un concept précis et spécifique ;
- lorsque la Banque pondère les positions d'une catégorie avec les notations externes, l'ensemble des positions de cette catégorie doit en principe être pondéré au moyen des notations externes.

S'agissant du calcul des pondérations-risque selon les notations externes, le Groupe EdR Suisse se base sur les agences de notations suivantes :

- Moody's ;
- Standard & Poor's, et ;
- Fitch.

Pour les banques et négociants en valeurs mobilières, le Groupe EdR Suisse utilise la notation « Long Term issuer » alors que pour les émissions de titres obligataires, il s'agit de la notation propre à l'émission. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classe « sans notation ») est appliquée.

Lorsque pour une position, il existe deux ou plusieurs notations impliquant des pondérations-risque différentes, les deux pondérations-risque les plus basses sont conservées et la pondération est choisie sur la valeur la plus élevée de ces deux. Le Groupe EdR Suisse utilise en outre les tables de correspondance (mapping) entre les classes de notes de crédit et les pondérations risques d'après les normes minimales de Bâle publiées par la FINMA.



Tableau 11 - Risque de crédit : classe de notation au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	1	2	3	4	5	6	7 / 8 / 9	No Rating	Total
Bilan / Créances:									
Liquidités	-	586'798	-	-	-	-	-	6'524'262	7'111'060
Créances sur les banques	486'612	141'755	688'983	39'367	409	-	97	298'951	1'656'174
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	2'783'597	2'783'597
Créances hypothécaires	-	-	-	-	-	-	-	884'271	884'271
Opérations de négoce	-	-	-	-	-	-	-	11'602	11'602
Immobilisations financières	105'962	158'729	189'968	365'692	59'325	2'829	-	172'989	1'055'494
Comptes de régularisation	2'436	1'364	2'012	5'636	1'327	39	-	146'609	159'423
Participations	-	-	-	-	-	-	-	4'161	4'161
Autres actifs	73	6'924	16'676	234	-	-	-	38'080	61'987
Total	595'083	895'570	897'639	410'929	61'061	2'868	97	10'864'522	13'727'769
Hors Bilan									
Engagements conditionnels	-	-	-	-	-	-	-	179'496	179'496
Engagements irrévocables	-	-	-	-	-	-	-	86'298	86'298
Engagement de libérer Versements supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	255'254	255'254
Total	-	-	-	-	-	-	-	521'048	521'048
Total de la période de référence	595'083	895'570	897'639	410'929	61'061	2'868	97	11'385'570	14'248'817

Tableau 12 - Risque de crédit : exposition au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard au 31 décembre 2018 (Table 15 CR4) en milliers de CHF

	Catégories de positions	a	b	c	d	e	f
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
		Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1	Gouvernements centraux et banques centrales	7'479'000	-	7'479'000	-	166'155	2,2%
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	1'846'258	14'289	1'487'685	9'456	327'040	21,8%
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	93'503	-	93'503	-	7'705	8,2%
4	Entreprises	966'788	359'848	571'420	217'516	639'459	81,1%
5	Retail	3'061'859	235'617	990'231	23'289	601'600	59,4%
6	Titres de participations	157'440	-	157'440	-	231'791	147,2%
7	Autres positions	122'921	1'513	125'416	1'513	119'893	94,5%
8	TOTAL Période de référence	13'727'769	611'267	10'904'695	251'774	2'093'643	18,8%
	TOTAL Période précédente	15'078'002	411'424	11'360'972	98'235	2'115'328	18,5%

Le taux moyen de Risk Weighted Assets est à un niveau faible de 18,8%, porté par une forte proportion de liquidités placées en Banque centrale, du collatéral de bonne qualité en atténuation des opérations de Crédit Lombard pour la clientèle. Les expositions avec les institutions financières sont principalement atténuées par des paniers de titres éligibles en Banque Centrale pour les opérations de reverse repos.



Tableau 13 – Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l’approche standard au 31 décembre 2018 (Table 16 CR5) en milliers de CHF ¹

Catégories de positions / pondérations risques		a	c	d	e	f	g	h	j
		0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1	Gouvernements centraux et banques centrales	7'151'890	29'994	-	273'921	-	23'195	-	7'479'000
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	43'611	1'344'774	-	101'440	-	7'219	97	1'497'141
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	61'673	28'519	-	2'621	-	690	-	93'503
4	Entreprises	8'221	71'717	33'407	123'296	2'089	550'202	4	788'936
5	Retail	30'589	-	587'596	-	50'637	318'167	26'531	1'013'520
6	Titres de participation	-	-	-	-	-	8'739	148'701	157'440
7	Autres positions	7'037	-	-	-	-	119'892	-	126'929
8	TOTAL Période de référence	7'303'021	1'475'004	621'003	501'278	52'726	1'028'104	175'333	11'156'469
9	Dont créances couvertes par gage immobilier	-	-	621'003	-	28'168	24'854	-	674'025
10	Dont créances en souffrance	-	-	-	-	-	570	13'790	14'360
	TOTAL Période précédente	7'471'945	1'670'046	570'901	508'648	44'829	991'395	201'443	11'459'207

¹ Les colonnes b et i ne sont pas utilisées par le Groupe



Risque de crédit contrepartie: indications générales (Table 23 CCRA)

Le risque de contrepartie est notamment matérialisé par les opérations dérivés OTC traitées avec nos contreparties bancaires, les dépôts interbancaires, les soldes en compte courant, les garanties reçues ainsi que les opérations de reverse repo. Ces positions font l'objet d'un suivi et contrôle, régis par la politique des risques et des directives internes en termes d'éligibilité des contreparties, de fixation des limites et de surveillance des contreparties.

Les limites sont définies en tenant compte de différents facteurs de risque dont les risques : financiers, de réputation, de pays et de solvabilité. Une fois l'analyse effectuée, une proposition de limites est envoyée aux Comités exécutifs et au Conseil pour approbation. Une fois les limites approuvées, celle-ci font l'objet d'un suivi journalier et d'une adaptation en conséquence, en cas de dépréciation de la situation financière de la contrepartie. En ce qui concerne l'exposition envers les contreparties centrales, le Groupe EdR Suisse de par sa filiale luxembourgeoise est uniquement exposé sur Eurex Clearing AG dans le cadre des activités de reverse repo.

Des opérations de mise en pension et des swaps de devises sont les principaux instruments financiers utilisés dans le cadre d'une gestion prudente de la trésorerie du Groupe.

S'agissant des portefeuilles d'investissement pour compte propre, des limites sont fixées par le Conseil de EdR Suisse en montant, au sens du montant maximal de risque (valeur de marché / valeur d'acquisition pour les titres détenus jusqu'à l'échéance) que le Groupe EdR Suisse accepte de prendre, et par typologie d'investissement (papiers monétaires, titres de créances détenus jusqu'à l'échéance, titres de créances à la valeur la plus basse, portefeuille immobilier et Private Equity).

Le contrôle du respect des limites afférentes à ces portefeuilles d'investissement et la surveillance des critères qualitatifs des titres détenus sont du ressort d'une fonction de gestion des risques et/ou de contrôle interne indépendante au sein des entités du Groupe EdR Suisse. Le résultat de ces contrôles est transmis sur base régulière au Comité des risques et au Comité ALM de EdR Suisse. Tout nouvel investissement dans des actifs peu liquides (ex. : immobilier, Private Equity) fait l'objet d'un examen préalable par les risques et d'une analyse présentée en Comité ALM Groupe EdR Suisse.

NORMES INTERNES ET OUTILS D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Le Groupe met en œuvre sa politique de risques qui traite toutes les typologies de risques : Stratégique, Liquidité, Marché, Crédit, Pays, Opérationnel, Compliance, Juridique, Réputation. Une partie de cette politique est consacrée à la gestion des risques de contreparties, des dispositifs de contrôles et des mesures de surveillance.

En termes d'approbation et de surveillance des contreparties, une directive interne Groupe EdR Suisse est également mise en place traitant du processus de sélection, d'approbation et de revue des contreparties, des allocations et suivi des limites (contrôle journalier) ainsi que du rapport sur les expositions bancaires nettes du Groupe EdR Suisse.

En termes de reverse repo, le Groupe EdR Suisse ne travaille qu'avec des contreparties agréées, préalablement analysées puis approuvées par les Comités exécutifs. Ces activités sont encadrées par un contrat Global Master Repurchase Agreement (« GMRA »). Sans contrat GMRA, le Groupe n'autorise aucune transaction de ce type.

Dans le cadre des opérations OTC, le Groupe ne travaille qu'avec des contreparties agréées avec lesquelles un contrat ISDA et Credit Support Annex a été signé au préalable. L'exposition de risque de crédit de contrepartie peut ainsi être atténuée en tenant compte des accords de netting, stipulés dans le contrat, ainsi que des appels de marge effectués de façon journalière.

Une note interne sur la méthodologie du calcul d'expositions, dans le cadre de la mesure du risque de contreparties, a été établie par le département Risques & Contrôle de la Banque. Cette note définit la base du



modèle interne pour le calcul de l'exposition sur les contreparties bancaires, afin de calculer l'exposition à travers la majoration (add-on) et la prise en compte des valeurs de remplacement.

Les contreparties agréées par le Groupe font également l'objet d'un suivi régulier en termes de variations de rating, de réputation, de sanctions internationales, de litiges juridiques et d'analyses de crédit. En cas de doute ou de dépréciation de l'image, de la solvabilité ou des problèmes opérationnels récurrents, le Groupe prend les mesures de précaution adéquates.

EXPOSITIONS DE TYPE WRONG-WAY

Les mesures d'atténuation du risque de type wrong-way, appliquées par le Groupe, résident notamment sur la diversification des contreparties et le suivi journalier des facteurs macroéconomiques pouvant impacter l'exposition avec les contreparties concernées.

IMPACT DANS LE CAS D'UNE BAISSÉ DE RATING

Les entités du Groupe EdR Suisse ne bénéficient pas de rating public. L'impact subi en cas d'une éventuelle baisse de rating n'est donc pas applicable.

Tableau 14 - Risque de crédit : pondérations-risque réglementaire au 31 décembre 2018 (Table 11 CRB) en milliers de CHF

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	7'111'060	-	-	-	-	-	-	7'111'060
Créances sur les banques	426'405	1'226'834	-	2'817	-	21	97	1'656'174
Créances sur la clientèle	2'315'701	-	16'194	28'153	21'450	390'911	11'188	2'783'597
Créances hypothécaires	186'730	-	604'470	-	28'745	48'981	15'345	884'271
Opérations de négoce	-	-	-	-	-	-	11'602	11'602
Immobilisations financières	102'359	214'225	-	459'683	-	146'332	132'895	1'055'494
Comptes de régularisation	8'204	15'482	301	5'623	391	129'420	2	159'423
Participations	-	-	-	-	-	-	4'161	4'161
Autres actifs	8'604	18'347	-	11	-	35'025	-	61'987
Total	10'159'063	1'474'888	620'965	496'287	50'586	750'690	175'290	13'727'769
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	138'842	115	34	627	1'035	38'843	-	179'496
Engagements irrévocables	2'195	-	-	4'363	-	79'740	-	86'298
Engagement de libérer Versements supplémentaires	128'236	-	-	-	1'105	125'913	-	255'254
Total	269'273	115	34	4'990	2'140	244'496	-	521'048
Total de la période de référence	10'428'336	1'475'003	620'999	501'277	52'726	995'186	175'290	14'248'817


 Tableau 15 – Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard au 31 décembre 2018 (Table 26 CCR3) en milliers de CHF ¹

		a	c	d	e	f	g	h	i
Catégories de positions / pondérations-risque		0%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit
1	Gouvernements centraux et banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	-	137'789	48'696	-	-	-	-	186'484
3	Corporations de droit public et banques multilatérales de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Entreprises	-	-	-	-	38'659	11	-	38'671
5	Retail	-	-	-	47	6'087	-	-	6'134
8	TOTAL Période de référence	-	137'789	48'696	47	44'747	11	-	231'289
	TOTAL Période précédente	-	77'960	31'198	2'451	46'901	127	670	159'308

¹ La colonne b n'est pas utilisée par le Groupe

L'exposition au risque de crédit de contrepartie déterminée selon l'approche standard consiste en des instruments dérivés.

Tableau 16 – Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie au 31 décembre 2018 (Table 28 CCR5) en milliers de CHF

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		26'457		34'644		
Liquidités en monnaies étrangères		31'972				
Créances sur la Confédération		5'978				
Créances sur les autres Etats		5'084				
Créances sur des agences gouvernementales		288'038				
Obligations d'entreprises		308'022				
Titres de participation		10'509				
Autres sûretés		12'357				
TOTAL Période de référence		688'417		34'644		
TOTAL Période précédente		88'066		22'239		



Tableau 17 – Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales au 31 décembre 2018 (Table 31 CCR8) en milliers de CHF

		a	b	a	b
		Exposition en cas de défaut (EAD)	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Exposition en cas de défaut (EAD)	Actifs pondérés par le risque (RWA)
		31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2017
1	Positions envers des QCCPs (total)	4'239'743	-	4'226'100	-
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)				
3	Dont dérivés OTC				
4	Dont dérivés traités en bourse				
5	Dont SFTs				
6	Dont netting sets, lorsqu'un netting « inter-produits » est admis				

L'exposition envers les contreparties centrales, le Groupe EdR Suisse de par sa filiale luxembourgeoise est uniquement exposé sur Eurex Clearing AG dans le cadre des activités de reverse repo.

3.3. RISQUE DE MARCHÉ : INDICATIONS GÉNÉRALES (TABLE 37 MRA)

Stratégie et processus des différentes activités de la banque portant des risques de marché et des risques de taux

Le Groupe EdR Suisse distingue trois catégories de risque de marché :

- le risque de change et métaux précieux, résultant d'une évolution défavorable du cours de change d'une devise / métaux précieux et affectant le Groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan libellés en devises autres que la devise du capital ;
- le risque sur le portefeuille de négoce, lié à l'évolution défavorable de la valeur des titres figurant dans le portefeuille de négoce (y compris les dérivés) du Groupe EdR Suisse ;
- le risque de taux d'intérêt est le risque de perte qui résulte d'un mouvement défavorable des taux d'intérêt affectant le Groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan portant sur des taux et des référentiels de taux d'intérêt non congruents.

Le Groupe EdR Suisse est très faiblement exposé au risque de marché, à l'exception du risque de taux d'intérêt pour EdR Suisse pour lequel la tolérance est moyenne (en raison de ces portefeuilles d'investissement sans refinancement concordant). En effet, ses entités bancaires sont peu actives en matière de négoce pour compte propre et réalisent une grande partie de leurs opérations de marché pour le compte de la clientèle.

RISQUE DE CHANGE ET METAUX PRECIEUX

La Politique de gestion du risque de change du Groupe EdR Suisse n'autorise au sein des entités que de faibles positions pour propre compte, souvent réduites à des opérations au comptant (spot) ou opérations à terme (out right) et à des swaps cambistes (FX swaps), le plus souvent sur des maturités courtes. La trésorerie au sein des entités n'a pas pour politique de prendre des positions de change par transformation des devises. Par ailleurs, les activités d'achats et de ventes d'options sur devises pour compte propre ne sont autorisées que dans un cadre limité.

Il en est de même pour la question des métaux précieux, les banques du Groupe EdR Suisse effectuant principalement leurs opérations pour le compte de la clientèle ; elles peuvent cependant être amenées à détenir pour compte propre des positions sur ces métaux.



RISQUE SUR LE NÉGOCE EN VALEURS MOBILIÈRES

Concernant les risques sur le portefeuille de négoce, les entités du Groupe EdR Suisse sont également peu actives en matière de négoce pour compte propre de valeurs mobilières et peuvent être autorisées à investir une faible partie de leurs fonds propres dans des valeurs faisant l'objet de critères d'éligibilité élevés.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, le Groupe EdR Suisse privilégie le respect de ses engagements vis-à-vis de sa clientèle au détriment de la maximisation de sa marge d'intérêts. Le Groupe EdR Suisse accepte toutefois la transformation d'échéances par la constitution de portefeuilles d'investissement et par son activité de crédits à la clientèle. Le risque de taux d'intérêt est analysé et fait l'objet de limites de manière scindée entre les positions impactant le résultat de EdR Suisse et celles impactant uniquement la valeur économique des fonds propres. La Banque ne fait pas d'hypothèses relatives aux remboursements anticipés de prêt.

Les activités de gestion structurelle du bilan de la Banque

Dans le cadre de l'utilisation de son bilan, la Banque dispose de deux activités principales génératrices de risques de taux :

- Des investissements dans des portefeuilles obligataires diversifiés à moyen terme.
- Une activité de crédits, dont des crédits hypothécaires qui s'inscrit dans la gamme des services que se doit de proposer une banque privée à ses clients.

Tableau 18 - Risques de marché: exigence minimales de fonds propres sous l'approche standard au 31 décembre 2018 (Table 39 MR1) en milliers de CHF

		a	a
		RWA	RWA
		31.12.2018	31.12.2017
Produits outright			
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	8'125	14'088
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	5'708	1'375
3	Risque de change	394'660	374'998
4	Risque sur matières premières	30'300	44'462
Options			
5	Procédure simple		
6	Procédure delta-plus		
7	Procédure par scénarios		
8	Titrisations		
9	TOTAL	438'793	434'922



Structure organisationnelle et dispositif de contrôles du risque de marché et du risque de taux (Table 44 IRR)

Le Groupe EdR Suisse dispose de systèmes de limitation et de procédures de contrôle permanent propres aux activités de marché contribuant à réduire notablement les risques. Dans cette perspective, les limites Groupe EdR Suisse accordées aux principales entités opérationnelles sont modestes et leurs utilisations font l'objet d'un suivi mensuel.

Des limites locales sont également accordées aux entités du Groupe dans les limites fixées par le Groupe EdR Suisse et leurs utilisations font l'objet d'un suivi régulier au sein des entités. En outre, afin de contrôler les risques de change et métaux précieux ainsi que le portefeuille de négoce le Groupe EdR Suisse dispose de systèmes de suivi rigoureux et propres à chaque entité. Les expositions des principales entités opérationnelles sont reportées et suivies sur base mensuelle par le Groupe EdR Suisse. Afin d'assurer la gestion structurelle du bilan et d'optimiser le rendement, le Groupe EdR Suisse a créé des organes spécialisés dont l'expertise permet un contrôle adéquat du risque de liquidité, de taux d'intérêt, de change / métaux et sur les portefeuilles de négoce et d'investissement. En effet, les principales entités du Groupe EdR Suisse disposent de Comités de Gestion actif-passif (également appelés « ALM » pour Asset & Liability Management) qui assurent le suivi des positions effectué à l'aide d'outils informatiques spécialement conçus à cet effet et un Comité ALM Groupe EdR qui définit les grandes lignes stratégiques de gestion ALM au sein du Groupe EdR.

D'une manière générale pour chaque entité bancaire du Groupe EdR Suisse, une évaluation et un suivi réguliers des positions et des échéances de taux d'intérêt sont effectués à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques et/ou de contrôle interne. Le Comité exécutif de EdR Suisse reçoit de la fonction Risques sur base trimestrielle, le résultat de différents tests d'endurance visant à :

- › simuler par entité bancaire l'impact d'une variation importante des cours de change et métaux précieux sur les limites «overnight» (ou sur les positions effectives si elles sont supérieures).
- › simuler par entité bancaire l'impact d'une variation importante des paramètres de marché sur les limites «overnight» (ou sur les positions effectives si elles sont supérieures) du portefeuille de négoce.
- › simuler par entité bancaire l'impact d'une variation de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur du patrimoine par rapport aux fonds propres.

En se basant sur sa tolérance au risque, le Conseil de EdR Suisse revoit et approuve annuellement les limites Groupe EdR Suisse suivantes allouées sur les principales entités opérationnelles.

1. Risque de change et métaux précieux (négoce) ;
2. Risque de taux d'intérêt ;
3. Négoce en valeurs mobilières.

Les expositions des principales entités opérationnelles sont reportées et suivies sur base trimestrielle par le Comité ALM de EdR Suisse et le Comité exécutif de EdR Suisse.

La mise en œuvre de la politique des risques consiste en

- une surveillance régulière en première et deuxième ligne de défense de chaque facteur de risque (marché, change et métaux précieux, taux) ainsi que du respect des limites accordées.
- Un processus d'escalation en local et au niveau du Groupe de tout dépassement de limite dès leur constatation.
- Une surveillance mensuelle par le Groupe au travers d'un reporting formalisée des limites locale et des limites Groupe.

Politique en matière de couverture du risque de taux

De manière générale, le risque se doit de préexister à la mise en place de la couverture appropriée afin de respecter les limites et la tolérance aux risques définies par le Conseil. Il y a trois cas possibles :

- Cas possibles de non-couverture du risque de taux :
 1. Crédits / prêts intragroupe à taux variable dont la référence est inférieure à une année.
 2. Décision de la trésorerie d'intégrer le risque généré dans les limites de risque de taux accordées par le Conseil.



- Cas d'une ligne unitaire de crédit / prêt intragroupe taille du risque à couvrir supérieure à CHF 5 millions :
 1. Le « single hedge » est préféré au « macro hedge » (couverture d'un portefeuille de crédits / prêts intragroupe) dès lors que la taille du risque à couvrir atteint l'équivalent de CHF 5 millions.
 2. Importance de matcher les caractéristiques du crédit / prêt intragroupe sous-jacent : maturité, périodicité des flux.
 3. Dans le respect des règles IAS et suisses, une approche en couverture partielle peut être décidée dans le cas de « single hedge ». Par couverture partielle on entend une couverture du risque de taux engendré par un crédit / prêt intragroupe sur une maturité inférieure à celle dudit crédit / prêt intragroupe ou pour un montant inférieur dudit crédit / prêt intragroupe, le reliquat étant intégré aux limites de risques de taux accordées par la Conseil. Cette approche doit être systématiquement documentée dès la mise en place de la couverture à des fins de piste d'audit.

- Approche en « macro-hedge » lorsque la taille du risque à couvrir est inférieure à CHF 5 millions :
 1. Le « macro hedge » est préféré au « single hedge » dès lors que la taille unitaire des crédits / prêts intragroupe formant le risque à couvrir est inférieure à l'équivalent de CHF 5 millions.
 2. Seuls des crédits / prêts intragroupe ayant des caractéristiques similaires peuvent faire l'objet d'un macro hedge. Par caractéristiques similaires on entend plus précisément :
 - Devise identique ;
 - Maturités comprise dans un spread de +/- 6 mois par rapport à la maturité de l'instrument utilisé pour la couverture.

Seules les opérations de couverture conclues avec des contreparties externes sous la forme d'instruments financiers dérivés sont éligibles. Les types d'instruments autorisés sont les suivants :

- Court terme : FRA ou OIS
- Moyen – long terme : IRS et options de taux (Caps, Floors et Collars) à l'achat et à la vente.

Un tableau de suivi des risques et couvertures associées est tenu à jour au niveau de la trésorerie et communiqué pour suivi à la finance. Ce tableau est revu et commenté à l'occasion des comités ALMs locaux et du comité ALM Groupe.

Exposition au risque de taux

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés concernées du Groupe EdR Suisse, d'une fonction indépendante de gestion des risques. Dans ce contexte, au 31 décembre 2018, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 200 points de base aurait un impact, toutes devises confondues, de CHF 48.0 millions (4.83%) sur la valeur intrinsèque des fonds propres du Groupe EdR Suisse.



Tableau 19 - Risques de taux d'intérêts dans le portefeuille de banque au 31 décembre 2018

(Table 44 IRR) en milliers de CHF

	CHF	USD	EUR	GBP	Autres	Total
Fin de la période de référence						
Augmentation (+) / diminution (-) des taux d'intérêt						
+200 points de base	(10'472)	(14'598)	(19'303)	87	225	(44'061)
+100 points de base						
-100 points de base						
-200 points de base	13'622	13'100	21'123	(89)	(167)	47'589
Fin de la période précédente						
Augmentation (+) / diminution (-) des taux d'intérêt						
+200 points de base						
+100 points de base	(7'995)	(7'238)	(11'934)		189	(26'978)
-100 points de base	8'619	6'201	12'370		(186)	27'004
-200 points de base						



3.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ : INDICATIONS GÉNÉRALES (TABLE 48 LIQ1)

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de satisfaire à ses besoins en flux de trésorerie et en sûretés, présents et futurs, attendus et inattendus, sans nuire à ses opérations journalières ou à sa situation financière. Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la fortune ou de la marge d'intérêt nette du Groupe à une évolution défavorable des taux d'intérêts du marché.

La Banque et ses filiales adoptent une attitude prudente dans la gestion de leur trésorerie tant du point de vue qualitatif – choix des contreparties – que dans la durée des dépôts qu'elles effectuent en privilégiant des flux de liquidités quotidiens et/ou à court terme. Elles privilégient le respect de leurs engagements vis-à-vis de la clientèle, tant en situation normale que de stress, et recherchent la concordance, tant sur la durée que sur l'échéance, de leurs ressources et de leurs emplois. Par ailleurs, la Banque et le Groupe veillent scrupuleusement au respect des ratios légaux actuels en matière de liquidités.

L'évaluation du risque de liquidité et des positions / échéances de taux d'intérêts s'effectuent en fonction de techniques modernes de gestion du bilan et à l'aide d'outils informatiques dédiés. Un Comité décisionnel – ALM (Asset & Liability Management) – définit et veille à la mise en œuvre des règles relatives à la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt, de change et du portefeuille d'investissement. Il a en outre pour mission d'optimiser la gestion de la trésorerie et d'assurer la gestion structurelle du bilan.

En outre, la gestion de la liquidité, pour des raisons d'efficacité, est centralisée essentiellement au niveau de ses principales entités :

le Groupe EdR (Suisse) S.A. centralise sa gestion auprès de sa maison mère EdR (Suisse) SA à Genève pour les filiales bancaires de son groupe à l'exception de Edmond de Rothschild (Europe), Luxembourg qui centralise, respectivement gère, les liquidités de son siège et de ses succursales. Certaines filiales bancaires doivent également maintenir en dehors du Groupe une partie de leur liquidité pour des raisons réglementaires locales.

Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le LCR moyen sur le dernier trimestre 2018 s'établit à 163.9%, en baisse de 3.2pts en moyenne sur l'année 2018.

La baisse provient essentiellement de la réduction du montant d'actifs liquides (HQLA). L'effet est partiellement compensé par une réduction des sorties nettes de trésorerie (effet combiné de la baisse des sorties de trésorerie sur la clientèle de clients commerciaux ou de gros essentiellement, et d'une hausse des entrées de trésorerie à moins de 30 jours provenant de la hausse des créances bancaires et clientèles).

Le HQLA à fin 2018 est composé d'environ 91% de cash placé en Banque Centrale, 7% d'opérations de prise en pension de titres liquides, et 2% de dettes obligataires Souveraines ou Corporate de haute qualité (pondération entre 0% et 20%). Les sorties de trésorerie proviennent à 97% des dépôts de la clientèle de Détail ou Commerciale, les entrées de trésorerie à fin d'année proviennent à 93% des créances à vue ou moins de 30 jours auprès d'Institutions financières.


 Tableau 20 - LCR : informations relatives au ratio de liquidité à court terme au 31 décembre 2017
 (Table 48 LIQ1) en milliers de CHF

		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées						
		31.12.2018	31.12.2018	30.09.2018	30.09.2018	30.06.2018	30.06.2018	31.03.2018	31.03.2018
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7'183'015		6'785'003		7'268'797		7'389'711
B. Sortie de trésorerie									
2	Dépôts de détail	5'226'300	675'570	5'087'499	639'702	5'237'777	662'187	5'137'245	650'979
3	Dont dépôts stables	394'426	19'721	407'786	20'389	422'878	21'144	429'010	21'450
4	Dont dépôts moins stables	4'831'874	655'849	4'679'713	619'313	4'814'899	641'043	4'708'235	629'528
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	7'124'885	5'334'448	7'136'578	5'349'786	8'181'925	5'821'668	8'242'771	5'867'527
6	Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale								
7	Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	6'774'925	5'309'824	6'796'093	5'323'774	7'339'684	5'755'907	7'464'603	5'809'315
8	Dont titres de créances non garantis	1'165	1'165	1'010	1'010	1'322	1'322	1'027	1'027
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés								
10	Autres sorties de trésorerie	289'742	148'144	246'470	137'554	306'812	137'752	316'892	199'189
11	Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions								
13	Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	100'217	7'019	92'368	7'233	111'908	8'219	85'488	6'420
14	Autres engagements de financement contractuels								
15	Autres engagements de financement conditionnels	1'384'508	8'882	1'316'460	8'105	1'432'764	7'327	1'381'654	9'436
16	Somme des sorties de trésorerie		6'167'045		6'135'148		6'628'935		6'727'131
C. Entrées de trésorerie									
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	820'434	86'431	873'583	93'718	1'076'289	99'443	1'106'805	143'624
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'584'174	1'434'326	1'702'141	1'557'286	1'754'899	1'614'866	1'794'528	1'616'184
19	Autres entrées de trésorerie	262'392	262'392	266'181	266'181	369'933	369'933	434'937	434'937
20	Somme des entrées de trésorerie	2'667'000	1'783'149	2'841'905	1'917'186	3'201'121	2'084'241	3'336'270	2'194'745
Valeurs apurées									
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		7'183'015		6'785'003		7'268'797		7'389'711
22	Somme nette des sorties de trésorerie		4'383'896		4'217'962		4'544'693		4'532'385
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		163,9%		160,9%		159,9%		163,0%



3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL : INDICATIONS GÉNÉRALES (TABLE 43)

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que le Groupe est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs.

Par nature, les deux principaux métiers exercés par le Groupe, à savoir la Banque Privée et la Gestion d'Actifs, sont exposés de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, le Groupe a défini sa politique de gestion des risques opérationnels. Celle-ci comprend : i) les structures de la gestion des risques opérationnels, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting, ii) la définition des instruments d'identification, d'évaluation et de pilotage des risques opérationnels et de leur utilisation, iii) la détermination de la tolérance au risque en fonction des types pertinents de risques opérationnels essentiels, la fixation des valeurs-seuils et/ou des limites y relatives et la définition des stratégies et instruments d'atténuation des risques, iv) l'approche de la Banque destinée à identifier les risques inhérents (les risques avant prise en compte des contrôles) ainsi qu'à fixer et à surveiller les valeurs-seuils et/ou les limites pour les risques résiduels (les risques après prise en compte des contrôles), v) la définition et instauration de systèmes de production de rapports de risque et d'information du management (MIS) pour les risques opérationnels, vi) la définition d'une classification uniforme des risques opérationnels essentiels afin d'assurer la cohérence au niveau de l'identification des risques, de leur évaluation et de la fixation des objectifs au sein de la gestion des risques opérationnels.

La fonction Risques comprend une cellule dédiée aux risques opérationnels destinée à mettre en exergue les améliorations possibles du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne. Le dispositif de gestion des risques opérationnels bénéficie de trois outils principaux harmonisés à travers le réseau EdR à des fins de surveillance consolidée :

- l'exécution de Risk Control Self Assessments (RCSAs) permettant une revue des risques identifiés et des contrôles afin de réduire le niveau de risque inhérent à un niveau de risque résiduel tolérable, tout en sensibilisant les acteurs de première ligne de défense sur leurs responsabilités à cet égard (Risk Ownership) ;
- la gestion des incidents opérationnels (identification, analyse, qualification, mitigation, reporting et suivi de la mise en place effective des plans d'actions définis avec les Métiers, sachant que tous les incidents opérationnels, avec ou sans impact financier, sont déclarés) ;
- la gestion des Key Risk Indicators (définition, remontée par les Métiers et fonctions de contrôle responsables, analyse, reporting et suivi des plans d'actions éventuellement nécessaires pour maintien endéans les seuils de tolérance définis).

Cette cellule participe étroitement au dispositif du système de surveillance et de contrôle interne de la Banque et collabore étroitement avec le service de contrôle interne dans l'évaluation des contrôles mis en place, des plans d'actions à entreprendre afin d'atténuer les risques identifiés comme critiques et/ou élevés. L'équipe en place utilise un outil informatique performant dédié et déployé dans le Groupe. En outre, la cellule rend compte périodiquement au Comité des Risques et, lorsque les circonstances l'exigent, au Comité Exécutif.

Le Groupe EdR Suisse détermine les exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels en fonction de l'approche standard (article 93 OFR). Cette approche vise à répartir l'ensemble des activités de la Banque et des sociétés du Groupe EdR Suisse sur les segments d'affaires définis par la FINMA, à leur calculer la moyenne des 3 dernières années écoulées de revenus annuels bruts et à leur appliquer une pondération réglementaire (en milliers de CHF) :



Segments d'affaires	Pondération	Revenus bruts moyens	Fonds propres exigibles
Financement et conseil d'entreprises	18%	20'326	3'659
Négoce	18%	112'966	20'334
Affaires de la clientèle privée	12%	254'477	30'537
Affaires de la clientèle commerciale	15%	-	-
Trafic des paiements / règlement de titres	18%	1'777	320
Fonction d'agent	15%	-	-
Gestion de fortune institutionnelle	12%	169'150	20'298
Opérations de commissions sur titres	12%	77'950	9'354
	Total	31.12.2018	84'502
	Total	31.12.2017	83'649

Par ailleurs, en fonction de situations de crises retenues susceptibles de créer une rupture, totale ou partielle, des processus opérationnels, un plan et une organisation de continuité des activités ont été définis. Propres à la Banque et à ses filiales, l'infrastructure et les moyens techniques / humains déployés visent à permettre aux fonctions critiques de travailler en mode dégradé et de revenir à la normale. Eu égard aux objectifs de continuité arrêtés par la Banque et ses filiales en cas de sinistre ou d'événement majeur, le développement et les tests de leur plan respectif seront poursuivis au cours de l'exercice 2019.



ANNEXES

4.1. RÉCONCILIATION DES ÉTATS FINANCIERS ET DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Tableau 21 - Composition des fonds propres pris en compte / réconciliation au 31 décembre 2018
(Table 1 CC2) en milliers de CHF ¹

Bilan publié	Selon clôture comptable	Selon clôture comptable	Réf. 2
	31.12.2018	31.12.2017	
Actifs			
Liquidités	7'111'060	7'284'055	
Créances sur les banques	1'684'773	1'920'723	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	611'020	820'341	
Créances sur la clientèle	2'820'068	3'349'432	
Créances hypothécaires	884'271	353'765	
Opérations de négoce	15'568	13'956	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	77'678	108'159	
Immobilisations financières	1'517'880	1'543'922	
Comptes de régularisation	161'918	192'340	
Participations	6'126	77'220	
Immobilisations corporelles	165'896	258'143	
Valeurs immatérielles	42'373	45'471	
Dont goodwill	42'171	45'121	a
Dont autres valeurs immatérielles	202	350	b
Autres actifs	64'555	50'099	
Total des actifs	15'163'186	16'017'626	
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques	867'441	1'048'173	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'519'207	13'153'263	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	71'991	145'642	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	1'355	-	
Comptes de régularisation	305'028	265'660	
Autres passifs	53'418	65'591	
Provisions	53'511	44'599	
Dont impôts latents	25'427	16'952	
Total des fonds étrangers	13'871'950	14'722'928	
Fonds propres			
Réserve pour risques bancaires généraux	231'556	241'340	
Capital social	45'000	45'000	c
Dont reconnu en qualité de CET1	45'000	45'000	
Dont reconnu en qualité d'AT1			
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfiques (pertes) reportées et de la période concernée	1'119'366	1'003'258	
(Propres parts du capital)	(151'813)	(39'008)	
Intérêts minoritaires (7)	47'126	44'108	d
Dont reconnu en qualité de CET1	47'126	44'108	
Total des fonds propres	1'291'235	1'294'698	

¹ Une seule colonne est présentée, les cercles de consolidation sont identiques. Les lignes non utilisées ont été omises.² Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres réglementaires.


 Tableau 22 - Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte au 31 décembre 2018 (Table 2 CC1) en milliers de CHF ¹

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. 2
		31.12.2018	31.12.2017	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	45'000	45'000	c
2	Réserves issues des bénéficiaires y c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'171'479	1'187'913	
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	(194'109)	(58'370)	
5	Intérêts minoritaires	47'126	44'108	d
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'069'496	1'218'651	
	Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs			
7	Ajustements requis par une évaluation prudente	-	(8'500)	
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	(42'171)	(45'121)	a
9	Autres valeurs immatérielles (net des impôts latents comptabilisés), sans les droits de gestion hypothécaire (MSR)	(202)	(350)	b
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	-	(22'626)	
26b	Autres déductions	(33'880)	(38'802)	
27	Déductions concernant l'AT1, reportées sur l'AT1			
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	(76'253)	(115'399)	
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	993'243	1'103'252	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements			
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1			
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)			
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	993'243	1'103'252	
Fonds propres complémentaires (T2)				
46	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles (11)			
51	= Fonds propres complémentaires avant ajustements			
57	= Somme des ajustements relatifs au T2			
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)			
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	993'243	1'103'252	
60	Somme des positions pondérées par le risque	3'875'939	3'965'135	



		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. 2
		31.12.2018	31.12.2017	
Ratios de fonds propres				
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	25,63%	27.82%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	25,63%	27.82%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	25,63%	27.82%	
64	Exigences en CET1 selon standard minimum de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique + fonds propres des TBTF-institutes) (en % des positions pondérées par le risque)	6,41%	5.77%	
65	Dont volant de fonds propres selon minimum standards de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	1,88%	1.25%	
66	Dont volant anticyclique selon minimum standards de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	0,03%	0.02%	
67	Dont volant relatif aux établissements d'importance systémique selon minimum standards de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	0,00%	0,00%	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon minimum standard de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	17,63%	24.32%	
68a	CET 1 disponible selon CAO majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,83%	7.82%	
68b	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	21,43%	23.62%	
68c	Fonds propres T1 disponible selon CAO majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,63%	9.62%	
68d	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	23,23%	25.42%	
68e	Total fonds propre réglementaire selon CAO majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12,03%	12.02%	
68f	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	25,63%	27.82%	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération)				
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier	38'403	61'376	
73	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (CET1)	1'960	2'619	

¹ La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas présentée car le Groupe ne bénéficie pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises

² Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres pris en compte.


 Tableau 23 – Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires au 31 décembre 2018 (Table 5 LI1) en milliers de CHF ¹

	31.12.2018				
	a	c	d	f	g
	Valeurs comptables				
		selon prescriptions sur les risques de crédit	selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
ACTIFS					
Liquidités	7'111'060	7'111'060			
Créances sur les banques	1'684'773	1'656'174	28'599		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	611'020	-	611'020		
Créances sur la clientèle	2'820'068	2'783'597	6'045		30'426
Créances hypothécaires	884'271	884'271			
Opérations de négoce	15'568	11'602		3'966	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	77'678		77'678		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-				
Immobilisations financières	1'517'880	1'055'494		462'386	
Comptes de régularisation	161'918	159'423			2'495
Participations	6'126	4'161			
Immobilisations corporelles	165'896				
Valeurs immatérielles	42'373				42'373
Autres actifs	64'555	61'987			
Capital social non libéré	-				
TOTAL ACTIFS	15'163'186	13'727'770	723'341	466'352	75'294
ENGAGEMENTS					
Engagements envers les banques	867'441				867'441
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'519'207				12'519'207
Engagements résultant d'opérations de négoce	-				
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	71'991				71'991
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-				
Obligations de caisse	-				
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1'355				1'355
Comptes de régularisation	305'028				305'028
Autres passifs	53'418				53'418
Provisions	53'511				53'511
TOTAL ENGAGEMENTS	13'871'950	-	-	-	13'871'950

¹ La colonne b a été omise car le cercle de consolidation réglementaire est identique au cercle de consolidation comptable


 Tableau 23 - Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires au 31 décembre 2017
 (Table 5 LI1) en milliers de CHF ¹

	31.12.2017				
	a	c	d	f	g
	Valeurs comptables				
		selon prescriptions sur les risques de crédit	selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
ACTIFS					
Liquidités	7'284'055	7'284'055			
Créances sur les banques	1'920'723	1'898'484	22'239		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	820'341	820'341			
Créances sur la clientèle	3'349'432	3'312'990			36'442
Créances hypothécaires	353'765	353'765			
Opérations de négoce	13'956	10'794		3'162	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	108'159		108'159		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Immobilisations financières	1'543'922	1'106'697		437'225	
Comptes de régularisation	192'340	189'980			2'360
Participations	77'220	54'594			22'626
Immobilisations corporelles	258'143	258'143			
Valeurs immatérielles	45'471				45'471
Autres actifs	50'099	50'099			
Capital social non libéré					
TOTAL ACTIFS	16'017'626	15'339'942	130'398	440'387	106'899
ENGAGEMENTS					
Engagements envers les banques	1'048'173		9'791		1'038'382
Engagements résultant d'opérations de financement de titres					
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'153'263		800		13'152'463
Engagements résultant d'opérations de négoce					
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	145'642				145'642
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Obligations de caisse					
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Comptes de régularisation	265'660				265'660
Autres passifs	65'591				65'591
Provisions	44'599				44'599
TOTAL ENGAGEMENTS	14'722'928	-	10'591	-	14'712'337

¹ La colonne b a été omise car le cercle de consolidation réglementaire est identique au cercle de consolidation comptable



Tableau 24 - Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables au 31 décembre 2018 (Table 6 LI2) en milliers de CHF

(in 1'000 CHF)		31.12.2018			
		a	b	d	e
		Total	Positions soumises à:		
			des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 23)	15'163'186	13'727'770	723'341	466'352
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 23)	-	-	-	-
3	Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	15'163'186	13'727'770	723'341	466'352
4	Positions hors bilan	611'267	521'048		
5	Différences d'évaluation				
6	Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne				
7	Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8	Différences résultant des filtres prudentiels				
9	Autre				
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	15'774'453	14'248'818	723'341	466'352

Les écarts entre les valeurs comptables au bilan et les valeurs réglementaires sont dues aux éléments suivants:

- les positions hors bilan (engagements conditionnels et disponibles de limites révocables et irrévocables)
- les écarts d'évaluation pour les opérations repos (exposition après prise en compte des décotes réglementaire)
- les correctifs de valeur qui sont portés en déduction des expositions dans la balance comptable

Tableau 24 - Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables au 31 décembre 2017 (Table 6 LI2) en milliers de CHF

(in 1'000 CHF)		31.12.2017			
		a	b	d	e
		Total	Positions soumises à:		
			des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 25)	16'017'626	15'339'942	130'398	440'387
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau 25)	10'591		10'591	-
3	Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	16'007'035	15'339'942	119'807	440'387
4	Positions hors bilan	411'424	339'386		
5	Différences d'évaluation				
6	Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne				
7	Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8	Différences résultant des filtres prudentiels				
9	Autre				
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	16'418'459	15'679'328	119'807	440'387



4.2. INFORMATION RELATIVE AU RATIO DE LEVIER

Tableau 25 - Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier au 31 décembre 2018 (Table 46 LR1) en milliers de CHF

Objet		31.12.2018	31.12.2017
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	15'163'184	15'978'796
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites	(76'253)	(115'399)
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	66'621	109'079
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	1'610	7'149
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	643'263	454'490
7	Autres ajustements	-	-
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	15'798'425	16'434'114



Tableau 26 - Ratio de levier: présentation détaillée au 31 décembre 2018 (Table 47 LR2) en milliers de CHF

Objet		31.12.2018	31.12.2017
Expositions bilantaires			
1	Opérations bilantaires (1) (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	14'474'789	15'050'292
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (2) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(76'253)	(115'399)
3	= Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	14'398'536	14'934'893
Expositions en dérivés			
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	27'367	66'057
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	151'576	151'181
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	(34'644)	-
8	(Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
10	(Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés (Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3) et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
11	= Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	144'299	217'238
Opérations de financement de titres (SFT)			
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	610'718	820'344
13	(Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux contreparties SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	1'610	7'149
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	-	-
16	= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	612'328	827'493
Autres expositions hors bilan			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	1'833'402	1'562'466
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	(1'190'139)	(1'107'975)
19	= Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	643'263	454'490
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
20	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	993'243	1'103'252
21	Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	15'798'425	16'434'114
Ratio de levier			
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	6,3%	6,7%

Le ratio de levier baisse de 6.7% à 6.3% sur l'année 2018 suite à la baisse des fonds propres de base.



4.3. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES

Tableau 27 - Ce tableau répond à l'exigence de présenter les principales caractéristiques des instruments de fonds propres qui ont été émis (CCA, FINMA 45).

Réf.	Principales caractéristiques	Action au porteur EdR	Action nominative EdR
1	Emetteur	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme
2	Identifiant	Code ISIN : CH 0001347498	non applicable
3	Droit régissant l'instrument	Code suisse des obligations	Code suisse des obligations
Traitement réglementaire			
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	non applicable	non applicable
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	actions ordinaires et assimilées de T1	actions ordinaires et assimilées de T1
6	Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	établissement et groupe	établissement et groupe
7	Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	titre de participation	titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 25'000'000	CHF 20'000'000
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 500	CHF 100
10	Rubrique comptable	fonds propres - Capital social	fonds propres - Capital social
11	Date initiale d'émission	2 octobre 1987	9 juillet 1987
12	Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel	perpétuel
13	Date d'échéance initiale	aucune date d'échéance	aucune date d'échéance
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non	non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	non applicable	non applicable
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	non applicable	non applicable
Coupon / dividende			
17	fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable	variable
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	non applicable	non applicable
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	non applicable	non applicable
20	Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	tout pouvoir discrétionnaire	tout pouvoir discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non	non
22	Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif	non cumulatif
23	Convertible / non convertible	non convertible	non convertible
30	Mécanisme de dépréciation	non	non
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	non applicable	non applicable
32	Dépréciation totale / partielle	non applicable	non applicable
33	Dépréciation permanente / temporaire	non applicable	non applicable
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	non applicable	non applicable
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	non applicable	non applicable
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non	non



4.4. TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Tableau de correspondance

L'Accord de Bâle III définit les exigences minimales en termes de publication. Les liens entre les tableaux de l'Accord de Bâle III, la circ.-FINMA 16/1 « Publication – banques » et les tableaux du rapport pilier 3 sont décrits ci-dessous :

Accord de Bâle	Description	Réf. Finma	Réf. EdR	Fréq. Finma	Commentaire
Vue d'ensemble					
KM1	Chiffres clés		1	Semestriel	
OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	3	Ch.3	Annuel	
OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	4	3	Semestriel	
Composition du capital et réconciliation comptable					
LI1	Liens entre positions comptables et catégories de risque réglementaires	5	23	Annuel	
LI2	Différences entre exposition réglementaire et valeurs comptables	6	24	Annuel	
LIA	Explication des écarts entre exposition réglementaire et valeurs comptables	7	Ch.4	Annuel	
PV1	Ajustements de valeurs prudentiels			Semestriel	Pas d'ajustement de valeur prudentiel
CC1	Composition du capital réglementaire	2	22	Annuel	
CC2	Bilan comptable pour réconciliation	1	21	Annuel	
CCA	Principales caractéristiques des instruments émis	45	27	Annuel	
Ratio de levier					
LR1	Comparaison entre actifs au bilan et engagement pour ratio de levier	46	25	Annuel	
LR2	Présentation détaillée du ratio de levier	47	26	Annuel	
Risque de crédit					
CRA	Risque de crédit : informations générales	8	Ch.3	Annuel	
CR1	Risque de crédit : qualité de crédit des actifs	9	7	Annuel	
CR2	Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut	10	8	Annuel	
CRB	Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	11	Ch.3	Annuel	
CRC	Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	12	Ch.3	Annuel	
CR3	Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	13	10	Annuel	
CRD	Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	14	Ch.3	Annuel	
CR4	Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	15	12	Annuel	
CR5	Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard	16	13	Annuel	
CRE	IRB : indications relatives aux modèles	17		Annuel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR6	IRB : exposition au risque par catégories de positions et par probabilités de défaut	18		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR7	IRB : effet sur la pondération-risque des dérivés de crédit utilisés afin d'atténuer le risque	19		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR8	IRB : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit	20		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR



Accord de Bâle	Description	Réf. Finma	Réf. EdR	Fréq. Finma	Commentaire
CR9	IRB : analyse ex post des estimations des probabilités de défaillance, par catégories de positions	21		Annuel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CR10	IRB : financements spécialisés et titres de participation dans la méthode de pondération simple	22		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales	23	Ch.3	Annuel	
CCR1	Risque de crédit de contrepartie : analyses par approche	24		Semestriel	Pas exigé pour banque en catégorie 3
CCR2	Risque de crédit de contrepartie : ajustements des évaluations des positions de crédit (credit valuation adjustment, CVA) à charge des fonds propres	25		Semestriel	Pas exigé pour banque en catégorie 3
CCR3	Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard	26	15	Annuel	
CCR4	IRB : risque de crédit de contrepartie par catégories de positions et probabilités de défaillance	27		Semestriel	Approche IRB pas appliquée chez EdR
CCR5	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	28	16	Annuel	
CCR6	Risque de crédit de contrepartie : position en dérivés de crédit	28		Annuel	Pas de dérivés de crédit chez EdR
CCR7	Risque de crédit de contrepartie : modification des RWA des positions soumises au risque de crédit de contrepartie sous l'approche IMM (de la méthode des modèles EPE)	30		Semestriel	Approche IMM pas appliquée chez EdR
CCR8	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales	31	17	Annuel	
Risque marché et liquidité					
SECA	Titrisations : indications générales relatives aux positions de titrisation	32		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
SEC1	Titrisations : positions dans le portefeuille de banque	33		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
SEC2	Titrisations : positions dans le portefeuille de négoce	34		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
SEC3	Titrisations : positions dans le portefeuille de banque et exigences minimales de fonds propres y relatives lorsque la banque est originator ou sponsor	35		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
SEC4	Titrisation : positions dans le portefeuille de banque et exigences minimales de fonds propres y relatives lorsque la banque est investisseur	36		Annuel	Pas de titrisation chez EdR
MRA	Risques de marché : indications générales	37	Ch.3	Annuel	
MR1	Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	39	18	Annuel	
MRB	Risques de marché : indications en cas d'utilisation de l'approche des modèles (IMA)	38		Annuel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR2	Risques de marché : modification des RWA des positions sous l'approche des modèles (IMA)	40		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR3	Risques de marché : valeurs émanant d'un modèle relatives au portefeuille de négoce	41		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
MR4	Risques de marché : comparaisons des estimations « VAR » avec les gains et les pertes	42		Semestriel	Approche IMA pas appliquée chez EdR
IRR	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de banque	44	19	Annuel	
LIQ1	Liquidité à court terme	48	20	Semestriel	
Risque opérationnel					
ORA	General qualitative information about operational risk management	43	Ch.3	Annuel	



4.5. EXIGENCES DE PUBLICATION POUR EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) MAISON MÈRE

Lorsque les exigences de fonds propres et de liquidités sont déterminées au niveau d'un groupe ou d'un conglomérat financier, les exigences de publication ne s'appliquent en principe qu'au niveau consolidé (rabais de consolidation).

A ce titre, la Banque a choisi de bénéficier de ce rabais de consolidation pour Edmond de Rothschild (Suisse) Maison mère et publie, tel que requis par la Circ.-FINMA 2016/1, l'annexe 4:

Tableau 30 - Publication minimale pour Edmond de Rothschild (Suisse) Maison mère (FINMA annexe 4) au 31 décembre 2018 en milliers de CHF

Indicateur		31.12.2018	31.12.2017
1	Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	142'076	158'522
2	Fonds propres pris en compte (CHF)	472'462	557'743
3	Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	328'139	408'695
4	Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	328'139	408'695
5	Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	1'775'945	1'981'527
6	Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	18,48%	20,63%
7	Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	18,48%	20,63%
8	Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	26,60%	28,15%
9	Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0,0746%	0,0435%
10	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7,87%	7,84%
11	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9,67%	9,64%
12	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12,07%	12,04%
13	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	4,45%	5,15%
14	Engagement global (CHF)	7'373'170	7'936'009
15	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	140,00%	163,40%
16	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2'523'790	2'882'729
17	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'802'644	1'764'196
18	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	133,48%	196,29%
19	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2'319'446	3'528'745
20	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'737'724	1'797'703
21	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	143,73%	172,81%
22	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2'751'228	3'869'650
23	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'914'129	2'239'303
24	Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	148,19%	186,82%
25	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	2'801'900	4'637'766
26	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1'890'792	2'482'464



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

Rue de Hesse 18 - Case postale 5478 - 1211 Genève 11 - Suisse
T. +41 58 818 91 11 - F. +41 58 818 91 91

www.edmond-de-rothschild.ch